

Peste porcine africaine, la peur rôde en forêt

Suite à la peste porcine africaine, le ministre de l'Agriculture a ordonné l'abattage de 4.000 porcs sains élevés dans la zone infectée, au grand dam des éleveurs concernés. En réalité, cette décision n'était pas dictée seulement par le principe de précaution mais, avant tout, par la volonté de rassurer les partenaires commerciaux à l'autre bout du globe. Explications.



Adobe stock - JeanLuc

La Belgique est touchée par la peste porcine africaine, un virus mortel à 100% qui, heureusement, ne se transmet pas à l'homme. La viande de porc, même contaminée, pourrait être mangée sans danger. Contrairement à ce que suggère le nom du virus, ce ne sont pas nos cochons mais nos sangliers qui sont actuellement touchés. L'épidémie peut très facilement atteindre les élevages de porcs en se collant sous les bottes d'un forestier, sous les pneus du 4x4 d'un chasseur ou sur les bottines d'un simple marcheur. Par ricochet, c'est donc l'ensemble des activités humaines liées à cet élevage qui est menacé. L'heure est grave. Pire: le virus reste actif plusieurs années, ce qui le rend plus effrayant encore. Dès lors, comment venir à bout de cette menace? Et, surtout, de la peur qu'elle provoque?

Heureusement, ce virus possède un point faible, il ne se propage que par contact. Il n'est pas transmissible par l'air comme pouvait l'être la tristement célèbre grippe aviaire A (H1N1). La première urgence était de tout faire pour empêcher les sangliers infectés de voyager. C'est ainsi que, dès l'annonce de la présence du virus dans les forêts de la commune d'Étalle, nos autorités ont délimité, sous les conseils des experts envoyés par l'Union européenne, une zone de 63.000 ha autour des premiers cas avérés de peste porcine africaine dans laquelle, jusqu'à nouvel ordre, il sera interdit de chasser, de se promener et d'exploiter le bois. Une fois cette mise en quarantaine effective et au fur et à mesure des cadavres de sangliers retrouvés, il sera temps de délimiter précisément une zone plus restreinte au sein de laquelle sévit effectivement la maladie.

L'abattage de 4.000 porcs sains n'est qu'un argument pour négocier la levée de l'interdiction d'exportation qui pèse sur l'ensemble du secteur.

Par la suite, selon Gwenaëlle Martin, chargée de mission politique du syndicat agricole Fugea, l'armée devait envoyer ses snipers afin d'éliminer silencieusement tous les sangliers de cette région sans créer de mouvement de panique au sein des spécimens porteurs et étendre davantage l'épidémie. Or, cette annonce a été démentie par les ministres compétents, montrant qu'ils ne semblent donc pas pressés de s'attaquer aux sources de l'épidémie. Le seul mot d'ordre actuellement est de laisser aussi tranquilles que possible ces sangliers porteurs du virus et de laisser inviolée la zone infectée. Et cela même si les scolytes (petits insectes mangeurs de bois) sont en train de réduire en poussière les exploitations forestières des environs.

Laisser vivre les sangliers infectés, tuer des porcs sains

L'histoire pourrait en rester là: une zone forestière mise en quarantaine pendant deux ans, des forestiers privés de revenu (que la région se doit de dédommager le temps de la levée de l'interdiction d'exploiter) et des chasseurs frustrés qui restent, malgré tout, compréhensifs.

C'était sans compter le coup de théâtre du ministère fédéral de l'agriculture. Alors que le mot d'ordre était de laisser tranquilles les sangliers, Denis Ducarme a pris la décision de faire abattre l'ensemble des porcs élevés dans cette zone de 63.000 ha. Porcs bio, porcelets, porcs plein air ou confinés, aucune exception n'était prévue. Résultat: 4.000 porcs ont dû être tués en cinq jours.

Ainsi, pour éviter que la peste ne tue nos porcs et n'entraîne la faillite de toute la filière, nos autorités ont fait abattre ces bêtes et entraîné la suppression de tous les revenus de la filière dans la région pendant deux ans. Vous avez dit paradoxal?

En réalité, derrière ce non-sens apparent, siège un principe fondateur de l'action des pouvoirs publics dans ce genre de circonstances, le principe de précaution: éviter la propagation de ce virus foudroyant à d'autres régions. L'intention est louable et même nécessaire.



Adobe stock - JeanLuc

Pourtant, les porcs de la région, qui étaient tous sains, n'étaient pas en liberté et ne pouvaient donc transmettre le virus à d'autres régions sans intervention de l'homme.

En tout état de cause, aucun éleveur n'aurait continué à investir dans l'alimentation de ses cochons s'il n'avait aucune chance de les vendre par la suite. Or, dans les circonstances actuelles, personne n'aurait acheté de porcs originaires de la zone infestée. D'ailleurs, ceux qui ont essayé avant l'ordre d'abattage s'y sont cassés les dents. Le résultat aurait donc été le même. Ces éleveurs auraient dû recourir, la mort dans l'âme, à l'euthanasie généralisée de leur cheptel.

Et ce froid calcul économique est certainement à l'origine de la si bonne réception de ce principe de précaution, tant au niveau de la Région wallonne que des syndicats agricoles, réunis au sein de l'Agrofront⁽¹⁾, et des autorités européennes qui financent même 50% des frais d'abattage.

La peur peut-elle être bonne conseillère?

Les agriculteurs touchés, eux, n'admettent pas le fait d'avoir dû faire abattre l'ensemble de leur cheptel alors que les sangliers contaminés sont laissés en liberté et que les modalités de leur destruction ne sont même pas encore arrêtées. Par ailleurs, ce que les éleveurs regrettent fermement, c'est la précipitation et l'apparente panique dans laquelle s'est inscrit cet ordre d'abattage entraînant une absence totale de concertation avec le milieu agricole. En réalité, la promptitude de cette décision ne s'appuyait sur aucune nécessité scientifique mais bien sur un prescrit économique, ce qui d'ordinaire, est nettement moins bien admis par la population.

Le principe de précaution est, par essence, utilisé quand on ne peut trouver de mesure rationnelle face à un risque potentiel. N'oublions pas que les marchés alimentaires, comme l'économie en général, fonctionnent intégralement sur la confiance. Si je vous donne un billet de 100€, vous le prenez uniquement parce que vous avez confiance dans le système monétaire

La Chine, accueillant 6% de nos exportations de porcs, a fermé ses frontières à nos «cochonilles». Et ce, alors qu'elle-même fait face à la peste porcine africaine.

alors qu'en soi, la valeur du billet ne dépasse pas celle d'un bout de papier.

Dès lors, en prenant en urgence la décision de faire abattre 4.000 porcs et de supprimer le revenu d'une soixantaine de familles d'éleveurs pendant plusieurs années, notre ministre fédéral voulait par-dessus tout montrer qu'il maîtrisait la situation afin de rassurer les marchés! Les porcs abattus étaient propres à la consommation, mais ordre a pourtant été donné de brûler les carcasses. Tout cela avait pour objectifs d'éradiquer l'élevage dans la région infestée et de montrer au monde entier que l'élevage belge, dorénavant, était sain puisque situé en dehors de la zone dangereuse.

Pourtant, cela n'a pas suffi. La Chine, accueillant 6% de nos exportations de porcs, a fermé ses frontières aux cochonnilles «made in Belgium». Et ce, alors que l'Empire du Milieu doit lui-même faire face à cette même peste porcine africaine.

Rien dans tout cela n'est donc rationnel, ni scientifique. Comme cela a été mis en évidence après la crise de 2008, les marchés, malgré les règles et lois économiques censées les diriger, restent dramatiquement émotionnels et irrationnels. Or, de cela, nos autorités sont conscientes. Elles admettent volontiers l'absurdité du sacrifice de ces 4.000 porcs. Ce n'est, en réalité, qu'un argument parmi d'autres mis au service des émissaires du gouvernement qui iront tenter de négocier la levée de l'interdiction d'exportation qui pèse sur l'ensemble du secteur porcin belge.

Derrière ce sacro-saint principe de précaution se cache donc la tentative d'apporter un semblant de rationalisation à la peur dans laquelle se jettent si facilement les marchés internationaux. Une raison de plus pour promouvoir un circuit moins mondialisé, plus court, où les arguments rationnels et les efforts pédagogiques auront au moins autant d'effet que l'abattage de masse aveugle.

En agriculture comme ailleurs, la peur est rarement bonne conseillère.

■ **Corentin de Favereau**
Chargé d'études et d'analyses

Retrouvez cette analyse complète sur www.acrf.be

⁽¹⁾ Composé de la Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) et des syndicats agricoles flamands Boerenbond et ABS.